



Salaire après démission et huissier de justice

Par **Nymphea92**, le **28/07/2018** à **21:14**

Bonjour à tous!rnrnEn janvier 2018 j'ai démissionné de mon poste à l'hôpital public et j'ai déménagé dans une autre région.rnrnCependant, suite une erreur de l'hôpital j'ai continué à percevoir mon salaire en février et en mars. De bonne foie, j'ai rapidement pris contact avec l'hôpital pour qu'on règle ce problème et qu'il 'envoie un indus pour que je puisse rembourser les sommes perçues en février et mars. Aujourd'hui (28/07/2018) je reçois un appel du nouveau locataire (de l'ancien appartement où j'habitais), où il m'informe que:rnrn- le 19/07/2018 j'ai reçu un courrier d'un huissier de justice pour un "ultime avis avant saisie." rnrn- aujourd'hui le 28/07/2018, un huissier est passé (à mon ancienne adresse) et menace de poursuites judiciaires.rnrnrnrnLe problème dans cette histoire c'est que :rnrn1) étant donné que j'ai changé d'adresse en février, je n'ai reçu aucun courrier, ni de l'hôpital , ni de l'huissier de justice.rnrn2) L'hôpital a directement fait appel à un huissier, il n'ont jamais envoyé d'indus au préalable.rnrn3) on me demande de régler en supplément des 'frais article128- i loi n°2004-1485 du 30/12/2004 ? à quoi cela correspond t-il ? suis je obligée de régler ces frais supplémentaires?rnrnrnrnQue me conseillez vous de faire ? rnMerci d'avance

Par **Visiteur**, le **29/07/2018** à **19:00**

BonjourrnrnPourquoi n'avez vous pas communiqué votre nouvelle adresse ?